

DÉFENSE DU FRANÇAIS

BULLETIN ÉDITÉ PAR LA SECTION SUISSE DE L'UNION DE LA PRESSE FRANCOPHONE

20, avenue du Temple, 1012 Lausanne – www.francophonie.ch

Paraît douze fois par an

N° 539

Prix de l'abonnement : 40 francs (26 euros). Compte de chèques postaux : Lausanne 10-3056-2.

Août 2011

«Aujourd'hui, le verbiage et l'amphigouri ne sont plus tenus pour des défauts. La phraséologie alambiquée plaît beaucoup au contraire. Certains ont d'ailleurs adopté deux règles cardinales : cultiver l'abscons afin de passer pour profond ; de deux mots ne pas choisir le moindre. Hermétisme et boursoufflure ! »

(Alain Feutry)

Capacité (en ... de)

Ceux qui transforment le français en sabir franglais répandent de plus en plus largement leur inculture. Après la malencontreuse tournure «en charge de» voici dans le même style «en capacité de», censé remplacer «être en mesure de».

Bel exemple d'anglo-américain mal digéré puisque *in capacity* of équivaut à «en qualité de» et non à «en mesure de», locution qui s'exprime en anglais par *to be in a position to*.

(Défense du français, N° 539, août 2011)

« Cheap »

«Ritz et George V un peu trop cheap: n'est pas palace qui veut» titre un quotidien lausannois.

Mot anglais, *cheap* signifie «bon marché».

Que veut donc exprimer ce titre ? Que le Ritz et le George V (hôtels prestigieux) sont considérés comme trop bon marché, trop ordinaires, pas assez chic, distingués, luxueux pour mériter le nom de palaces.

Mais «agrémenter» le titre de l'anglicisme *cheap*, n'est-ce pas faire bon marché du mot français ?

(Défense du français, N° 539, août 2011)

Expliquer, expliciter

Certains esprits précieux autant qu'imprécis s'imaginent enrichir leur propos en remplaçant *expliquer* par *expliquer*.

Ces deux verbes n'ont pas le même sens.

Expliquer s'est donner une explication, faire connaître, faire comprendre.

Expliciter signifie énoncer formellement ce qui n'est que sous-entendu ; développer ce qui est contenu virtuellement dans un énoncé. *Explicite* s'oppose à *implicite* (qui n'est pas manifeste, sous-entendu, tacite).

(Défense du français, N° 539, août 2011)

Fuchsia

Mot créé en 1693 en l'honneur du botaniste allemand Leonhart Fuchs (1501-1566) désignant un arbrisseau exotique de la famille des œnothéracées et sa fleur de couleur pourpre.

Fuchsia se prononce «foukssia» et non «fouchia» comme entendu récemment sur nos ondes.

Adjectif invariable : des chemises fuchsia.

(Défense du français, N° 539, août 2011)

Instiguer

Relevé dans une revue française : «Jean Vilar avait instigué quelque chose de nouveau.»

Le verbe transitif *instiguer* a été emprunté (1352) au latin *instigare*. Il est noté par l'Académie comme vieilli en 1718 et sorti d'usage à la fin du XVIII^e s. Il est repris régionalement (Belgique) dans la construction «instiguer quelqu'un à faire quelque chose» c'est-à-dire l'inciter, le pousser à...

Il ne saurait signifier, comme dans la construction ci-dessus, *créer, établir, édifier, instaurer, fonder, instituer, installer*, etc.

(Défense du français, N° 539, août 2011)

« In-line »

Le vocabulaire du sport est riche d'expressions anglo-américaines, telles que *rollerskating* ou *in-line skating*.

In-line skate : «patin en ligne». Patin muni de roulettes alignées les unes derrière les autres ; *In-line skating* : pratique sportive consistant à utiliser ce type de patin.

L'emploi de l'expression *in-line* est à proscrire (selon le *Journal officiel* du 22 avril 2011). Le terme français correct est *patin en ligne*.

(Défense du français, N° 539, août 2011)